

## COMMUNE DE PLASSAC-ROUFFIAC

### Compte-Rendu Conseil municipal

Séance du 6 octobre 2021

L'an Deux mille vingt et un, le mercredi six octobre à 20h30.

Le Conseil municipal s'est réuni en présence de Mr le Maire Serge DAVID.

Présents : Serge DAVID, Marie-Odile AURIAU, Damien AUDOIN, Pascal COTTREAU, Isabelle ARNAUD, Delphine LAURAIN , Alain LAPOUGE, Julien GAURIEAU, Marie-Christine LE TURDU.

Absents: Fabien LAGARDE (excusé) et Daniel MAGNIER.

Absence de Pouvoir.

Marie-Christine LE TURDU est la secrétaire de séance.

#####

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20H38, l'ordre du jour est :

- 1.Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 juillet 2021
- 1.Décision modificative n°4 (cotisation au Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques : SILFA)
- 2.Approbation du procès-verbal « restitution de la voirie à la commune de Plassac-Rouffiac »
- 3.Situation budgétaire
- 4.Informations diverses.

**En préambule à cette séance, Mr Le Maire tient à rappeler quelques points sur l'année 2020/2021 :**

•La Mairie, plus particulièrement Mr le Maire et les 3 premiers adjoints, en collaboration avec la secrétaire Delphine a œuvré de manière intense à une **remise en ordre de plusieurs dossiers** :

- Mise en conformité des parcelles du cimetière (nouveau logiciel acquis pour la gestion des concessions, formation de Percinda
  - Mise en conformité de documents administratifs auprès des instances concernées.
- Mr Le Maire insiste sur l'efficacité du travail de Percinda, qui apporte son soutien à la secrétaire Delphine, tant sur le plan financier qu'administratif (gestion de l'Urbanisme, de l'Etat Civil et du Cimetière).

Ce binôme a montré tout l'intérêt d'un travail collégial.

**•Participation à nombre de réunions**, surtout dans le cadre du Grand Angoulême, dont notre commune fait partie, parfois réunions au niveau de la région Nouvelle Aquitaine pour des projets plus denses et spécifiques.

Ces réunions d'informations s'inscrivent dans notre Axe de Développement défini lors de l'installation de la nouvelle équipe municipale : le Tourisme, la Culture.

**•Création d'un site internet** de la Mairie de PLASSAC-ROUFFIAC, riche en informations sur les activités, les procédures actuelles... pour lequel Fabien LAGARDE a été le « Moteur créatif ». Merci à lui.

**•Élaboration de Sentiers de Randonnées** autour de notre commune. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre 2 conseillers, Alain LAPOUGE et Pascal COTTREAU. Merci à eux.

Un plan est affiché en Mairie, et des flyers seront édités pour communication.

**•Projet de création d'une aire accueillant les Camping Cars** car notre site est attractif, toutefois dépourvu de structures d'accueil (points d'eau, vidange des eaux usées...).

Pour info, un Camping Car stationne en moyenne nationale 2 jours 2 nuits sur site.

A PLASSAC, le séjour est de 1 Jour 2 Nuits. Il semble donc judicieux d'étoffer le temps de séjour au travers des équipements à prévoir.

**•CALITOM** : importance du retraitement des déchets au vu des coûts exponentiels de cette prestation.

**« Comment s'inscrire dans le Grand Angoulême, tout en restant AUTONOME ?**

**•Adhésion à l'AMF** (Association des Maires de France) afin de bénéficier des moyens juridiques en cas de procédure interne à notre commune.

**•Présence de Serge DAVID à une réunion auprès de la région Nouvelle Aquitaine** dont le thème était : **la RURALITE, la revalorisation du territoire**.

Nous sommes Tous concernés en qualité d' habitants d' une petite commune.

Lors de cette réunion, il a émergé une multitude de PROJETS concernant les petits villages :

- Économie locale
- Collectif de Santé .....bien des projets « insoupçonnés » et innovants.

**Développement des projets Culturels :**

Programmation du et avec le centre socioculturel EFFERVESCENTRE

Redynamisation du SCALP (ancien comité des fêtes), proposant des animations sur notre commune. Et également en lien avec le Grand-Angoulême, pour édifier un programme cohérent et attractif.

**•Réunion Tous les lundis** à 20h, entre Serge David et Fabien Lagarde pour affiner l'organisation et la participation actives de la Commission Culturelle. A ce sujet, il nous est suggéré par Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême, de rédiger un article dans le bulletin municipal de fin d'année écrit par le Grand Angoulême.

De plus, nous devrons œuvrer pour la rédaction de notre bulletin de fin d'année, à publier en Janvier 2022.

**•Manifestation autour de l'Église : mutualiser nos moyens techniques avec Effervescentre.**

**Ceci conduisant à établir des Pistes de réflexion de travail pour l'année à venir :**

- Demande d'un habitant pour « transformer des terres en Habitat ». Ce projet est embryonnaire
- Proposition du Boulanger de Mouthiers sur Bohème pour installer un distributeur de pain sur la commune et suggérer des Tournées de portage de pain à domicile.

**•TRAVAUX importants à réaliser :**

1.Plan de Sécurité Communal. Ce document est à fournir en préfecture d'ici la fin de l'année. (Le dernier document officiel date de 2011) . Ce Plan liste les moyens à mettre en œuvre lors d'une catastrophe : Problème extrême sur la LGV – Plans Blancs -Lieux réquisitionnés -Moyens techniques et humains.

2.Mise aux Normes des Archives. Un AUDIT réalisé par les Archives Départementales, précise la nécessité d'un rayonnage de 50 ml d'archivage. De plus, un classement devra s'effectuer, certaines archives devant être retournées aux Archives Départementales (fermeture école ....)

**3.CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement**

Un Audit sera mené sur la commune afin de procéder aux aménagements utiles et nécessaires en matière de Sécurité. Pour cela, le CAUE se déplace le 12 octobre 2021.

**« S'appuyer sur l'expérience de communes similaires à Plassac-Rouffiac pour développer l'organisation actuelle de notre commune » sera la conclusion de ce préambule.**

## ORDRE DU JOUR

### 1. Approbation du PV du 7 juillet 2021

PV approuvé à l'unanimité. Décision de faire figurer sur notre site les PV des réunions de Conseil.

### 2. Décision modificative n°4

La cotisation au SILFA évolue de 250€ à 320,54€.

Modification approuvée à l'unanimité.

Il est prévu au prochain budget une augmentation de cette cotisation, due à la plantation de vignes supplémentaires.

### 3. Restitution de la voirie

Grand Angoulême remet à la commune de Plassac-Rouffiac l'ensemble de la voirie, soit un linéaire de 15 990 ml.

Décision approuvée à l'unanimité.

### 4. Situation budgétaire

La Commission des Finances s'est réunie le 11 septembre 2021.

Marie-Odile AURIAU procède à la lecture des différents tableaux « Recettes - Dépenses – Dépenses de Fonctionnement – Dépenses d'Investissement), présentés en annexe jointe.

Marie-Odile remercie chaleureusement Delphine pour sa précieuse et fidèle participation à ce travail.

### 5. Questions diverses

•Echange de Compétences entre Plassac-Rouffiac et Chadurie : Percinda en matière de gestion du Cimetière et une adjointe de Chadurie sur l'aspect juridique et administratif.

•Echange avec une personne de Dirac (ou Dignac) sur son expertise aiguisée sur l'activité Camping Car.

•Adressage : la commande est envoyée. Bonne nouvelle !!!!

•La Fibre : les gaines seront enterrées jusqu'à fin décembre.

Un re-pointage méticuleux a du être effectué à maintes reprises, entre les données fournies par nos services et les infos reçues des 2 mandataires (AXIOME et Charente Numérique). Le nouvel adressage ne correspondait pas avec les parcelles cadastrales.

**•Chemin à déclasser chez Viaud.**

Une procédure d'enquête a été engagée. Un terrain ne peut être cédé pour l€ symbolique.

**•Plate-forme des déchets verts**

La date d'ouverture est prévue **le lundi 18 octobre 2021.**

**Les jours d'ouverture seront : lundi, vendredi , samedi de 9h à 16h.**

La clé sera à retirer en mairie pour les lundi et vendredi. Le samedi, la plateforme sera ouverte et fermée par un membre du conseil ou personne désignée à cet effet. Une signalétique sera mise en place sur site, des flyers d'information seront distribués dans les Boîtes aux lettres, une communication sera faite sur le site internet .

Une subvention de 2 000€ nous est accordée par Grand Angoulême.

**•Grand Angoulême informe notre commune de la mise en place d'un Conseil de Développement et donc de la Désignation d'un représentant de notre commune (un habitant hors conseil municipal).**

**•Tarif du columbarium**

Celui-ci dispose de 10 places.

Divers tarifs sont éventualisés, en fonction de la durée de la location.

Possibilité d'envisager une « uniformité » des plaques (gravures, dimensions...)

Le coût de cette structure est de 5200€, amorti sur 30 ans.

Consultation du CAUE pour enherber les allées du cimetière.

**•ATD 16**

L'ondulateur dont dispose la mairie est « saturé ». Il faut procéder à l'achat d'un nouvel appareil.

Le devis de 132€ est accepté, à l'unanimité.

**•DIF : droit à la formation.**

Chaque élu dispose d'un droit à la formation d'une valeur de 700€, formations organisées par l'AMF : législation de l'urbanisme, budget inter-communal, procédure pour déchets sauvages...

Isabelle ARNAUD demande la parole. Elle informe Mr le Maire et son conseil municipal de sa décision de démission de son poste. Elle enverra sa lettre à suivre.

Tous les points ayant été traités et discutés, la séance est levée à 22h30